

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les Ministres,
Monsieur le Commissaire,
Monsieur le Secrétaire,
Monsieur le Secrétaire exécutif,
Chers collègues,

Au nom d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, je tiens d'abord à remercier Madame la présidente Aagesen Muñoz pour l'accueil de cette réunion. La protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est est un enjeu crucial et la participation de tous aujourd'hui en est le témoin.

Cette réunion ministérielle d'OSPAR s'inscrit dans une série de rendez-vous internationaux mobilisateurs pour la protection de l'Océan.

La France, a accueilli il y a dix jours à Nice l'UNOC, qui fut l'occasion de nombreuses annonces importantes. Je pense en particulier aux nombreuses annonces de ratification de l'accord BBNJ nous rapprochant de son entrée en vigueur espérée en 2025 et au Nice Wake up Call sur le plastique lancé par notre ministre de la transition écologique, pour aboutir au mois d'août à Genève à l'adoption d'un traité ambitieux contre la pollution plastique. Enfin 20 Etats ayant ratifié l'Accord BBNJ et soutenant le moratoire sur l'exploitation des fonds marins s'apprêtent à constituer un groupe de « Pionniers de l'Océan » et j'appelle tous les Etats prêts à mobiliser la communauté internationale pour une gouvernance ambitieuse de l'Océan à nous rejoindre.

L'Océan est un bien commun de l'humanité. Notre vie, notre santé et nos économies en dépendent. Il héberge 80% de la biodiversité de notre Planète et est le premier régulateur du climat.

Les pressions humaines qui s'y exercent sont nombreuses, croissantes et constituent autant de défis auxquels nous devons faire face. Nous les avons collectivement identifiés, en premier lieu : le changement

climatique et l'acidification de l'Océan, la perte de biodiversité, et les pollutions, en particulier plastique.

Si nous voulons espérer inverser ces tendances et préserver le milieu marin, nous devons renforcer notre action collective, en commençant par le niveau régional, comme les déclarations faites lors de l'événement dédié en marge de l'UNOC3 aux conventions de mers régionales et à leur nouvelle stratégie triennale.

La Convention OSPAR est depuis sa création une plateforme clé de la coopération régionale. La France y est très attachée.

La mise à jour de la Stratégie environnementale 2030 pour l'Atlantique Nord-Est est fondamentale pour accroître l'efficacité d'OSPAR dans les années à venir. Si elle atteste des progrès réalisés tant en matière de protection des espèces et habitats en danger que de lutte contre les déchets marins, elle nous rappelle aussi combien il reste à faire pour remédier au déclin annoncé de la biodiversité et à la dégradation continue des habitats de nos mers.

Cette stratégie fixe un cap. Nous devons le suivre en renforçant nos actions communes. Elles sont attendues tant par nos citoyens que par les organisations non-gouvernementales, dont certaines sont présentes aujourd'hui et que je salue.

Les mesures fortes que nous nous apprêtons à prendre aujourd'hui sont à la fois justes et nécessaires. Elles vont apporter des réponses concrètes, opérationnelles et lisibles, ce qui importe pour convaincre nos concitoyens de la valeur ajoutée de ces structures peu connues. Je n'en citerai que quelques-unes.

La France le sait, elle qui a depuis 3 ans interdit le rejet des scrubbers dans les eaux littorales et les zones portuaires. Une telle décision répondait non seulement à notre volonté de respecter nos engagements nationaux, communautaires et globaux en matière de protection de l'Océan et du climat, mais surtout à un impératif sanitaire majeur pour protéger nos populations.

Car c'est bien de cela dont il s'agit : un Océan sain pour un développement durable.

La seconde décision à l'étude vise à interdire la vente des pontons et bouées en polystyrène non revêtus pour protéger l'environnement marin de leur dégradation. Cette décision me tient tout particulièrement à cœur. Je serai en effet à Genève en août pour négocier le traité international contre la pollution plastique. Alors que certains remettent en question la nécessité-même d'un tel traité, je me félicite que nous puissions avancer concrètement vers l'atteinte de nos objectifs.

Je n'oublie pas également l'extension du périmètre OSPAR pour appréhender les nouvelles menaces émergentes et l'ambitieux plan régional d'action contre le bruit sous-marin. Encore une fois, OSPAR s'affiche aux avant-postes de l'action océanique alors que vient d'être annoncée à Nice une grande coalition de 37 Etats, dont la France, pour un Océan silencieux.

Je me réjouis enfin de l'élargissement de la zone OSPAR à la Macaronésie sous l'impulsion continue des gouvernements espagnols et portugais.

Enfin, OSPAR collabore avec les autorités compétentes du détroit de Gibraltar au pôle Nord pour protéger l'ensemble de la zone maritime d'OSPAR. C'est pourquoi, la France soutient les travaux en cours pour protéger la zone arctique, par exemple sous la forme d'une aire marine protégée. La meilleure intégration des organisations des peuples autochtones dans les travaux d'OSPAR œuvre en ce sens.

Un marin français, Eric Tabarly, nous disait « Naviguer est une activité qui ne convient pas aux imposteurs. Dans bien des professions, on peut faire illusion et bluffer en toute impunité ». Soyons marins et naviguons avec courage pour la protection de l'Océan. Car seul un Océan sain et protégé nous est la garantie d'un avenir prospère et durable. OSPAR à l'opportunité aujourd'hui de se doter de nouveaux instruments ambitieux qui lui permettent d'être leader en matière de protection du milieu marin. Saisissons cette chance.

Merci.